

Sujet : [INTERNET] Projet éolien sur la commune de MESSAC Charente-Maritime CdC de Haute Saintonge

De : Mairie <mairie@st-seurin-de-palenne.fr>

Date : 01/06/2023 10:24

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Ne pouvant me rendre à Messac pour des raisons de Santé,

Je viens par la présente m'opposer fermement à l'implantation d'éoliennes à Messac et dans ses environs.

Mon opposition vient confirmer celles déjà prises lors divers réunions de la communauté de communes de Haute Saintonge.

Fait à Saint Seurin de Palenne le 01 Juin 2023 pour faire valoir ce que de droit.

Le Maire

Yves ARCHAMBAUD